



AGENT D'ENTRETIEN / LAVERIE (H/F) (REMPLACEMENT)

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre : Direction DGD – Réf. 038261009001053
Référentiel CNFPT : Agent chargé de la propreté et de l'hygiène des locaux
Date de diffusion : 09 octobre 2026
Nombre de poste : 1

Poste à pourvoir : Dès que possible
Date limite de candidature : 1^{er} novembre 2026

Type d'emploi : Contractuel
Type de recrutement : Contrat de remplacement avec renouvellement possible

Cadre d'emplois : Des adjoints techniques territoriaux – Catégorie C

Lieu de travail : Direction de la Gestion des Déchets – 219 rue Guynemer – 38420 Le Versoud

Temps de travail : Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)

Environnement de travail : Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.

Le poste est affecté à la Direction de la Gestion des Déchets du Grésivaudan, sur son site du Versoud. L'effectif de la direction est composé d'environ 70 agents dédiés à la collecte des déchets ménagers et assimilés, à la gestion des déchèteries intercommunales et aux actions de sensibilisation au tri et de prévention de la production de déchets sur les 43 communes dont la Communauté de Communes à la charge. Le site du Versoud est doté d'une laverie, permettant une gestion autonome et intégrée des vêtements de travail de l'ensemble de l'effectif.

Descriptif du poste : Vous serez chargé(e) d'assurer les travaux de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre des surfaces, locaux et site de la DGD, selon un planning adapté aux besoins. Vous assurerez l'entretien courant des matériels utilisés, mais également l'application des procédés de désinfection des locaux et équipements selon la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité. Vous contrôlerez également l'approvisionnement en petits matériels et produits.

Vous serez également chargé(e) de la gestion des vêtements de travail des agents de la DGD et d'autres services de la CCLG (tri, lavage, rangement) en tenant compte des rythmes propres aux différents services (collecte, déchèteries, prévention, maintenance parc...). Vous veillerez au bon fonctionnement des équipements (lave-linge, sèche-linge) ainsi qu'au suivi de la consommation de produits. En lien avec les responsables de service, vous effectuez le suivi des vêtements utilisés (marquage, mise en réserve, remplacement) via le logiciel dédié, ainsi que l'inventaire des EPI et produits tenu à jour régulièrement.

Planning : Horaires : 8h30-12h30 13h13-16h30
Jours de travail : du lundi au vendredi

Missions : Entretien du site

- Maintenir la propreté des locaux (nettoyage des sols, du mobilier, des sanitaires, douches et espaces communs)
- Dépoussiérer les surfaces, trier et évacuer les déchets courants
- Aérer les espaces
- Approvisionner les distributeurs de savon, d'essuie-main

- Assurer sa sécurité et celle des utilisateurs des locaux (balisage des zones glissantes, utilisation de produits dangereux...)
- Assurer la gestion de l'approvisionnement en petits matériels et produits
- Nettoyer, ranger et maintenir en état le matériel à la fin des opérations
- Repérer et signaler toute anomalie ou dysfonctionnement

Gestion de la laverie

- Réception et tri du linge sale, retrait des objets indésirables
- Lavage et séchage du linge via les cycles programmés adéquats
- Pliage du linge, enregistrement des codes barre et orientation en zone propre
- Suivi des vêtements utilisés (marquage, mise en réserve, remplacement)
- Entretien des machines et équipements
- Gestion des stocks de produits d'entretien, de produits lessiviels, d'EPI et de vêtements de travail mis à disposition des agents : tenue à jour de l'inventaire et préparation des commandes

Spécificité(s) du poste :	Manipulation quotidienne de produits d'entretien dont certains présentent un caractère dangereux : désinfectants, détergents. Exposition au bruit lors des opérations d'entretien des surfaces (autolaveuse, aspirateur) et des vêtements (machines à laver, sèche linge).
Connaissance(s) :	Connaissance des procédures de nettoyage et de désinfection Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité (utilisation de produits dangereux) Connaissance du fonctionnement et de l'utilisation des appareils et équipements de ménage et d'entretien du linge Connaissance des gestes et postures de travail à adopter
Expérience(s) :	Une première expérience dans le domaine de l'entretien des surfaces et la désinfection serait un plus.
Profil demandé :	✓ Capacités d'organisation et de gestion de la charge de travail ✓ Rigueur et autonomie ✓ Adaptabilité et disponibilité
Permis et/ou habilitation(s) :	✓ Permis B fortement souhaité
Rémunération :	Salaire minimum par mois de 1867.02 € brut (échelon 1) + 290 € brut prime fonction + prime complémentaire équivalente à 1/12 ^{ème} de la rémunération
Avantages :	• Tickets restaurant avec participation de 60% employeur. • Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an) • Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe). • Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc. ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.
Procédure :	Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : https://www.le-gresivaudan.fr/emploi ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex. Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.
Contact :	Pour tout renseignement sur le poste contacter : M. Quentin LE LUDUEC : qleluduec@le-gresivaudan.fr / 06 02 47 24 74
Règle statutaire :	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2 ^{du} CGFP).

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.